

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2014

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 54

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase du deuxième paragraphe de l'alinéa 139, substituer au mots :

« de l'État ayant un impact potentiel significatifs »

les mots :

« significatifs de l'État ayant un impact potentiel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel